

## Épreuve orale d'Informatique (facultative)

---

Concours	Nb cand.	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
<b>A BIO</b>	1222	13,62	3,47	3,0	20,0
<b>A ENV</b>	587	14,16	3,33	4,5	20,0
<b>A PC BIO</b>	372	13,57	3,45	3,0	20,0

L'année 2009 de l'épreuve facultative d'informatique n'appelle pas de remarques particulières ; les préparateurs se sont bien familiarisés avec le format de l'épreuve et les candidats, sauf quelques exceptions, étaient bien préparés à l'épreuve.

Sachant qu'il s'agit d'une épreuve facultative, nous souhaitons rappeler l'échelle de notation que nous utilisons pour noter les candidats. Un candidat n'a pas la moyenne si sa connaissance en informatique ne correspond qu'à une simple teinture superficielle, c'est-à-dire qu'il connaît effectivement quelques notions de base mais n'est pas en mesure de les mettre effectivement en œuvre. Concernant les notes supérieures à la moyenne, nous obtenons une moyenne de 15 et un écart de 2,7, correspondant à la distribution habituelle des notes dans une épreuve du concours.

Nous constatons avec plaisir que les préparateurs ont tenu compte des remarques que nous avons faites dans les rapports antérieurs ; nous leur avons notamment conseillé d'améliorer la préparation aux exercices, en rappelant durant la seconde année les algorithmes de base, comme les algorithmes de recherche, les algorithmes de min/max, les algorithmes de tri..., que les candidats sont censés avoir vu en première année.

Notre seul regret en tant qu'examineurs, c'est la disparition des projets originaux à la fois dans leur réalisation mais aussi par leur thème. Si effectivement nous pouvons comprendre la difficulté pour les enseignants de devoir à la fois préparer leurs élèves aux exercices mais aussi de devoir proposer plusieurs sujets de projet, le tout dans un format horaire assez réduit, il n'empêche qu'au moment de l'épreuve, cela se traduit assez souvent par une absence d'enthousiasme, voire même parfois d'intérêt des candidats pour le projet qu'ils ont réalisé. Nous pensons notamment à des candidats ayant présenté « la course en vélo » ou « l'ordinateur de plongée ». Il est rappelé une fois encore la nécessité que le candidat soit en mesure d'exposer le problème étudié ainsi que les fondements de la méthodologie employée pour étudier ou résoudre le problème donné. Il est clair que si le sujet ne soulève aucun enthousiasme chez le candidat, voire que le sujet ne l'intéresse pas, la présentation sera quelque peu terne voir même ennuyeuse et le candidat ne réussira pas à mettre en lumière les points importants devant être traités.

Concernant le déroulement même de l'épreuve, nous avons été étonnés que certains candidats n'aient pas leurs listings pour la préparation de l'épreuve. Si cela n'avait été qu'un ou deux cas isolés, nous aurions mis cela sur le stress du concours, mais ceci a pris cette année une ampleur jusqu'alors inconnue. Nous suggérons aux préparateurs de rappeler aux élèves en fin d'année le déroulement de l'épreuve ainsi que l'ensemble des documents qu'ils peuvent utiliser durant l'épreuve.

En résumé, le cru 2009, pour l'épreuve d'informatique, est un bon cru. Les examinateurs ont été sensibles à l'implication et la présence des préparateurs lors des épreuves. Nous espérons qu'en prenant en compte les quelques remarques de ce rapport mais aussi celles présentes dans les rapports précédents et qui sont toujours d'actualité, il sera possible d'amener une plus grande proportion des candidats dans la fourchette de notes allant de 14 à 17/20.

**Examineurs :** MM Doursat, Doussot, Filliat, François, Manzanera, Monsuez®, Orseau

**Expert :** M Monsuez

Session 2009

Epreuves d'admission - Histogramme des notes

15/10/2009

<d\_oral\_pi

GRUPE CONCOURS A BCPST - A BIO

### INFORMATIQUE FACULTATIVE

